

Es que je pourrais entrer en FAC de droit?

Par **Linouk29**, le **01/02/2018** à **18:58**

Bonjour, je suis élève de terminale ES et j'aimerais savoir si mon choix de faire une fac de droit est judicieux par rapport à mes notes scolaires.

En première j'avais entre 13 et 13,5 de moyenne avec de bonnes appréciations dont 2 trimestres avec les félicitations et l'autre les encouragements.

Cette année en terminale j'ai beaucoup baissé, au premier trimestre j'ai obtenu 11,5 de moyenne avec les encouragements. Mais ce deuxième trimestre est selon moi une catastrophe. Il me reste encore 4 notes à recevoir mais pour l'instant je n'ai que 9,75... Il se pourrait que j'arrive à avoir 10 de moyenne mais ça va être assez compliqué.

J'ai toujours eu de bonnes appréciations et je compte sur cela pour mon dossier. Mais en vue de cette très forte baisse puis-je prétendre toujours pour la FAC de droit?

Merci d'avance pour vos réponses

Cordialement

Par **vongola**, le **01/02/2018** à **20:44**

Bonsoir, euh je ne suis pas beaucoup l'actualité donc je ne sais pas ou en est la réforme sur l'admission à la fac. Mais si ce n'est pas le cas, le dossier ne compte pas pour l'inscription à la faculté de droit, le plus important pour vous sera surtout de bien positionner votre vœux histoire d'avoir une place. Si c'est le cas, et bien votre génération va servir de "cobaye", et ne connaissant pas les critères qui seront pris en compte je ne peux malheureusement pas dire ce qu'il en sera.

Par **remplacante**, le **01/02/2018** à **21:45**

bonjour

il ne faut pas vous décourager et persévérer.

beaucoup d'étudiants n'ont jamais fait de droit quand ils arrivent en 1ere année. si c'est ce qui vous intéresse alors il faut tenter.

et sinon il y a des formules avec du droit plus "pro" genre licence pro et master pro en droit en apprentissage donc renseignez vous selon votre projet.

bon courage.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/02/2018** à **07:46**

Bonjour

Je rejoins entièrement ce qu'a dit vongola

C'est toujours l'obtention du bac qui permet d'accéder à la fac.

La seule différence ce sont les fameux attendus ...

<http://www.letudiant.fr/etudes/apb/parcoursup-les-attendus-en-licence-de-droit.html>

Par **LouisDD**, le **03/02/2018** à **07:26**

Salut

A vérifier mais il me semble que le nouveau système regarde les notes du bac et confronte avec les attendus et pré-requis, mais en droit c'est différent il y a une prise en compte des notes de terminale, puisqu'il est notoire que le bac n'est pas l'entier reflet du parcours de l'élève. Bref attention au dossier tout de même, après si les appréciations témoignent d'un élève bosseur et motivé, et qu'au bac les notes sont correctes il ne devrait pas y avoir de problème ! (l'a réforme c'est surtout pour éviter les bonhommes qui se traînent 5 de moyenne depuis la seconde et qui passent le bac avec 10 mention barème augmenté + rattrapage, ce qui avant donnait accès à la fac sans problème...)

A plus